

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC  
District de Montréal

N° : R-4213-2022

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

---

ÉNERGIR, s.e.c., société dûment constituée, ayant sa principale place d'affaires au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, province de Québec, H2K 2X3

(ci-après « Énergir »)

---

### AFFIDAVIT

---

Je, soussignée, **CAROLINE DALLAIRE**, faisant affaire au 1717, rue du Havre, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis directrice exécutive, Réglementation et tarification, chez Énergir;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la « Demande amendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c. à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023 »;
3. J'ai connaissance des faits allégués dans les pièces déposées au soutien de cette demande; ces pièces ayant été préparées sous ma direction et mon contrôle pour le compte d'Énergir;
4. À ma connaissance, tous ces faits allégués sont vrais.

**ET J'AI SIGNÉ PAR MOYEN TECHNOLOGIQUE**, à Montréal, le 12 mai 2023.

---

**CAROLINE DALLAIRE**

**DÉCLARÉ SOLENNELLEMENT** devant moi,  
à Montréal, ce 12<sup>e</sup> jour de mai 2023

---

Mélanie Beauvais, 181625  
Commissaire à l'assermentation pour le Québec